

Manifeste de Castellina

pour une Europe des

Biens communs & Droits collectifs

Nous faisons face à une crise globale, financière, économique, environnementale, alimentaire, qui fragilise nos démocraties. Cette crise était annoncée. Elle résulte du modèle dominant qui a conduit à une spéculation financière non contrôlée, à l'épuisement et au gaspillage des ressources naturelles et alimentaires, à l'exclusion d'une part croissante de la population à l'accès à des biens et services fondamentaux et à des processus de déstructuration des relations humaines.

Sortir de la crise nécessite de reformuler les principes, les valeurs et les moyens d'action qui permettront enfin de gérer les biens communs. De nombreuses organisations de la société civile sont mobilisées pour chercher les meilleures façons de répondre, à différents niveaux, à ces enjeux.

Le cadre institutionnel actuel n'a apporté que des réponses sectorielles ou territorialement limitées. Mais on assiste, en Europe, à l'émergence de nombreux accords cadres entre les institutions, les entreprises, les syndicats et les associations. Ces accords reconnaissent le rôle incontournable acquis par la société civile.

Il est temps que la société civile participe à la définition d'un nouveau cadre, désormais global, pour les biens communs et les droits collectifs portant sur les modes de gestion de l'économie, les comportements individuels, l'évaluation des politiques et les indicateurs de progrès.

Si, au niveau de l'Union européenne, des organisations de la société civile se mobilisent pour élaborer, conjointement avec les institutions, les entreprises et les syndicats, une proclamation solennelle sous la forme d'une Charte, d'un Pacte ou de tout autre document approprié dont la désignation sera convenue après délibération (ci-après désigné par « La Proclamation »), il est possible de faire de la crise une opportunité pour avancer dans la construction européenne et vers une société de bien être pour tous.

Les biens communs sont des biens, services et ressources qui bénéficient à tous. Ce sont des réalités matérielles ou immatérielles, culturelles et/ou sociales importantes pour le respect de la vie et des écosystèmes, l'épanouissement et le bien-être des personnes, une nouvelle éthique économique et politique, de nouveaux mode de gestion de l'économie, de la finance et des entreprises. Valeurs éthiques et biens communs sont étroitement liés.

Les biens communs sont des biens nécessaires à la paix, à la liberté et la démocratie, à la justice et l'égalité, à l'environnement et la protection des ressources, au patrimoine culturel, au partage et à l'enrichissement des savoirs, aux droits des générations futures, à la cohésion sociale et la solidarité.

Leur mise en œuvre et leur garantie sont de la responsabilité des institutions européennes, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des entreprises, des syndicats, des citoyennes et des citoyens. Cette mise en œuvre nécessite la reconnaissance de droits collectifs.

Les droits collectifs sont des droits détenus et/ou exercés collectivement. Ils sont défendus par des groupes à qui des droits sont garantis par les institutions européennes et les tribunaux.

Les modalités de gestion des Biens communs & Droits collectifs relèveront des dispositions de mise en œuvre de la Proclamation.

Des méthodes, des moyens et des ressources devront être réunis et mobilisés pour réaliser les processus de délibération, d'élaboration et de validation de la Proclamation.

Afin de formuler les attentes des citoyennes et des citoyens européens quant à leur avenir commun, il importe que ces trois processus participatifs tiennent le plus largement compte des spécificités géographiques, culturelles, sociales et techniques à surmonter et soient alimentés en permanence par des apports émanant de tous les niveaux territoriaux : locaux, régionaux, nationaux et européens.

Les signataires de ce Manifeste invitent toutes les organisations de la société civile à se mobiliser pour faire de la crise actuelle une opportunité de renouveau dans la construction européenne.

Manifeste rédigé à Casa al Bosco, Castellina in Chianti (Italie), le 22 février 2009 par un groupe de onze citoyens européens originaires de sept États membres de l'UE et membres actifs au sein de dix organisations de la société civile européenne :

- Nelly Bandarrajazra, membre de l'AFEM, Bruxelles, Belgique
- Jean-Claude Boual, membre du CELSIG, Paris, France
- Anne-Marie Boyer, membre du COMITE POLITIQUE & PAUVRETE, Puiseux Le Hauberge, France
- Pietro Emili, membre d'ECAS, Bruxelles, Belgique
- Horst Grützke, membre du Réseau de Citoyens européens EUROPE MAINTENANT !, Potsdam, Allemagne
- Matthieu Calame, Chargé de programme à la FONDATION CHARLES LEOPOLD MAYER, Paris, France
- Philippe D. Grosjean et Raymond Van Ermen, membres du FORUM PERMANENT DE LA SOCIETE CIVILE EUROPEENNE, Bruxelles, Belgique
- Daniel Hackenberg, membre de INITIATIVE ZIVILGESELLSCHAFT, Vienne, Autriche
- Jacqueline De Groot, membre du MOUVEMENT EUROPEEN INTERNATIONAL, Bruxelles, Belgique
- Mikael Böök, membre de NETWORK INSTITUTE FOR GLOBAL DEMOCRATIZATION, Helsinki, Finlande
